

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2344

présenté par  
Mme Dubost

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 55, après le mot :

« ces »,

insérer le mot :

« mêmes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.